

**Les Porte parole de 531 médecins de l'agglomération clermontoise
opposés à l'implantation d'un incinérateur d'ordures ménagères
au centre de l'agglomération de Clermont-Ferrand,
les docteurs CALUT, CHIAPPONI, LAFFONT et LAVIGNON.**

Incinération et santé humaine: Publicité particulière du VALTOM et de VERNÉA

Dans plusieurs pages publicitaires publiées dans la presse, le VALTOM et VERNÉA assurent :

« Vernéa, c'est la meilleure et l'unique garantie d'une parfaite innocuité vis-à-vis de l'environnement et de la santé humaine »

« La production annuelle de dioxines du pole est équivalente à celle d'un feu d'artifice de quelques minutes »

Affirmer que la solution Incinération des déchets ménagers est la seule et la meilleure garantie d'une parfaite innocuité vis-à-vis de l'environnement et de la santé humaine, tout en rassurant avec l'image d'un « feu d'artifice », porterait plus à rire qu'à pleurer s'il ne s'agissait de santé publique.

- Au moment où l'**Institut national de Veille Sanitaire (InVS)** rendait public fin mars 2008 les résultats définitifs de l'étude sur **l'incidence des cancers à proximité des usines d'incinération** d'ordures ménagères en montrant que, pour tous les **types de cancers, les risques relatifs avaient été sous-estimés** dans ses résultats préliminaires en 2006 (les risques de cancers, apparus entre 1990 et 1999, étant en effet revus à la hausse tous types confondus et certains, les myélomes font même leur apparition : +23% pour les hommes, +16% pour les 2 sexes),

Les résultats de cette étude, compte tenu des courtes périodes de latence choisies par l'InVS, entre exposition et apparition d'un cancer (5 ans pour les leucémies et 10 ans pour les autres cancers), laissent craindre selon l'InVS lui-même que **le pic d'apparition de cancers ne soit certainement pas encore atteint.**

- Au moment où l'on sait que sur les **2000 substances rejetées par les incinérateurs** d'ordures ménagères, seules **50 sont font l'objet de tentatives de filtration**, le VALTOM et VERNEA veulent rassurer la population en ramenant le risque au seul contrôle de la production de dioxines de l'usine d'incinération et en le comparant à celui d'un feu d'artifice...

Le VALTOM et VERNEA oublie que **l'InVS précise dans ses conclusions que l'indicateur d'exposition ne permet pas d'incriminer un polluant particulier.** L'argument dioxine tombe.

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme » énonçait LAVOISIER. Une tonne de molécules composant les déchets **se transforment, via l'incinération**, en un **cocktail de nouvelles molécules toxiques cancérigènes**, mutagènes et reprotoxiques rentrent dans la composition des 300 kilos de cendres et des 700 kilos de fumées produites par la combustion.

C'est la combustion qui fait que l'incinération est plus à risque que toutes les autres méthodes d'élimination des déchets.

Dans l'étude InVs si les seuls cancers ont été étudiés, restent les anomalies de la fertilité et les malformations congénitales qui ont déjà fait l'objet d'autres études alarmantes.

- Au moment où les réductions des **dernières normes de rejet de quelques polluants** (dont les dioxines) **ne correspondent pas en réalité à une tolérance sanitaire mais seulement à la faisabilité technique du moment**, il faut souligner, contrairement à ce qu'affirment le VALTOM et VERNEA, qu'elles n'ont fait depuis l'objet **d'aucune autre étude épidémiologique permettant d'affirmer l'absence de risque sanitaire pour les populations vivant sous le panache des incinérateurs,**

- Au moment où **le VALTOM assure l'utilisation en remblais routiers des 300 kilos de mâchefers** issus d'une tonne de déchets incinérés, les négociations du Grenelle ont permis de souligner la nécessaire **évolution de la réglementation** sur les mâchefers, qui vieille de 13 ans, apparaît aujourd'hui **obsolète** (circulaire du 9 mai 1994) avec la prise en compte des risques liés à l'utilisation des mâchefers et à la sous-estimation de leur potentiel polluant,
- Au moment où tous les grands acteurs économiques privés **s'accordent à reconnaître que la masse des Produits Résiduels Ménagers diminue de 2% l'an**, le VALTOM s'est engagé à fournir 170.000 tonnes de déchets ménagers par an, pendant 20 ans,

Pour information, le Président de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace (CCPA) vient d'apprendre que le coût de la tonne incinérée va progresser de 32% à l'incinérateur de Bourogne pour cause d'insuffisance de gisement générée par les comportements individuels écologiques, incompatibles avec la bonne marche d'un incinérateur. En effet, les produits résiduels ménagers ultimes en 2007 des habitants de la CCPA, viennent de passer sous la barre des 95 kg/hbt/an.

Les populations ne doivent pas payer au prix fort le manque de volontarisme de décideurs politiques ou administratifs installés dans leurs tours d'ivoire, calés sur des perspectives absurdes et ignorant le principe de précaution inscrit dans notre constitution.

Ont-ils entendu le Président de la République, le 25 octobre 2007 : « *Notre ambition [...] ce n'est pas d'être dans la moyenne. Notre ambition c'est d'être en avance, d'être exemplaire.* » et « *La priorité ne sera plus à l'incinération mais au recyclage des déchets. Il faudra prouver pour tout nouveau projet d'incinérateur qu'il s'agit bien de l'ultime recours* » et Monsieur Jean-Louis BORLOO, Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables le 2 février dernier: « *il faut désormais regarder toutes les alternatives sereinement...* » ?

Les derniers résultats révélés par l'InVS, les caractéristiques de la cuvette clermontoise qui voit régulièrement les pollutions existantes potentialiser leurs effets au cours des inversions de température l'hiver et des situations caniculaires l'été, associées aux défaillances connues des incinérateurs (Gilly-sur-Isère, Mulhouse, Fourchambault, Gien et Metz) et la réduction de la masse des produits résiduels ménagers, soulignent encore l'inutilité et la dangerosité du projet incinérateur du VALTOM-VERNEA.

Un incinérateur d'ordures ménagères, perte de chance pour la santé et l'environnement, source de profits pour les Industriels, est un procédé du siècle passé.

Les solutions alternatives intelligentes du 21ème siècle:

- respectent la santé et l'environnement,
- coûtent moins cher pour le contribuable,
- créent plus d'emplois que les procédés thermiques,
- permettent l'évolution vers l'éco-citoyen de demain.

Le Puy de Dôme peut être exemplaire et en avance.

Contact Presse :

Docteur Jean-Michel CALUT

**Porte parole de 531 médecins de l'agglomération clermontoise
opposés à l'implantation d'un incinérateur d'ordures ménagères
au centre de l'agglomération de Clermont-Ferrand,
les docteurs LAFFONT, CHIAPPONI et LAVIGNON.**

**Vice-président de la Coordination Nationale Médicale Santé Environnement
12, rue René Laurent 63370 Lempdes
Tel portable 06 08 99 05 65
famillecalut@wanadoo.fr**